

## CONSEIL MUNICIPAL du 10 avril 2021

Monsieur le Maire remercie les Conseillers Municipaux pour leur présence à cette séance dont le sujet principal est le vote du budget.

Il annonce que la signature de l'acte de vente de la propriété Demange (au 6, rue du Niedererberg) aura lieu le mardi 13 avril 2021.

Les travaux d'assainissement de la rue du Chemin de Fer débutent le 26 avril 2021. Afin d'éviter des problèmes d'accessibilité à la bijouterie lors de sa réouverture après le confinement, les travaux démarreront directement au niveau du carrefour central.

Au nom du Conseil Municipal, Monsieur le Maire adresse ses sincères félicitations à Mme Caroline RADOCH, conseillère municipale, à l'occasion de son mariage avec M. Jacques KREMBEL.

### Affaires financières

#### Vote du Budget Primitif 2021

L'ensemble du conseil a approuvé le budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

888 142.95 € en fonctionnement

884 338.42 € en investissement.

#### Vote des taux des taxes 2021

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les mêmes taux que ceux de 2020.

Désignation des taxes	Taux définitivement appliqués	Vérification des calculs	
		<b>Bases</b>	<b>Produits</b>
Taxe foncière (bâti)	24.95 %	817 100	203 866 €
Taxe foncière (non bâti)	68.13 %	24 200	16 487 €
		TOTAL	<b>220 353 €</b>

#### Soutien au Conseil de Fabrique de l'Eglise

Le Conseil Municipal accorde une aide exceptionnelle d'un montant de 2 000.00 € pour venir en aide au Conseil de Fabrique qui dégage un résultat déficitaire dû aux conséquences de la crise sanitaire.

#### Locations du Foyer Saint-Georges

##### - Communauté de Communes Sundgau

Le Foyer a été loué gratuitement le jeudi 25 mars 2021 pour la réunion du COPIL de relance du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du secteur d'Ill et Gersbach.

##### - Dons du Sang

Le Conseil Municipal accorde la location gratuite du foyer Saint-Georges pour tous les dons du sang organisés par l'association des Donneurs de Sang pour l'EFS (Etablissement Français du Sang). L'association devra simplement réserver le foyer un mois avant la date de la manifestation et compléter la fiche de réservation.

#### Subventions 2020

Le Conseil municipal accorde une subvention au titre de l'année 2020 de 200.00 € à la Société d'Histoire de Durmenach qui vient de faire parvenir le compte rendu de son assemblée générale, et de 200.00 € à l'Amicale des Sapeurs-pompiers.

## Affaires d'urbanisme

### Restauration de la Ferme Niefergold

Les travaux de sauvegarde de la ferme revêtent un caractère d'urgence en raison de l'effondrement d'une partie de la grange qui met en péril la stabilité de l'ensemble de la structure. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 96 032.87 € HT et pourront bénéficier d'une subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace et d'aides de la Société d'Histoire et du Cadec.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve ce projet de rénovation durable, ainsi que le plan de financement prévisionnel suivant :



FINANCEMENT PREVISIONNEL	MONTANT
Fonds Propres	26 032.87 €
Collectivité Européenne d'Alsace	30 000.00 €
Cadec	20 000.00 €
Sté d'Histoire de Durmenach	20 000.00 €

### Eclairage Public – Rue du Chemin de Fer

Le remplacement des luminaires existants par un système d'éclairage à leds de la rue du Chemin de Fer fait l'objet d'un coût prévisionnel de 12 540.96 € HT. Cette opération peut bénéficier d'une subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace, du Pays du Sundgau et du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin. Le Conseil Municipal approuve le projet de 12 540.96 euros HT et son plan de financement prévisionnel suivant :

FINANCEMENT PREVISIONNEL	MONTANT
Fonds Propres	5 032.96
Collectivité Européenne d'Alsace (9 385.74 x 20%)	1 877.00
Syndicat d'Electricité (9 385.74 x 50 %)	4 693.00
Pays du Sundgau CEE (9 385.74 x 10%)	938.00
TOTAL HT	12 540.96

### Pays du Sundgau – Avenant à la Convention ADS

Le Conseil Municipal valide la proposition d'avenant faisant évoluer la tarification de l'instruction des demandes d'urbanisme, dans le cadre de la convention existante entre la commune et le PETR du Pays du Sundgau à compter du 1er janvier 2021.

### Modification des statuts de la Communauté de Communes : transfert de la compétence relative à l'organisation de la mobilité

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes qui stipule le transfert de la compétence « Organisation de la mobilité » à la Communauté de Communes.

### Système de télérelevé des compteurs d'eau

La société SAPPEL va mettre gratuitement à disposition de la Communauté de Communes 360 compteurs d'eau équipés du nouveau système de télérelevé. Ces nouveaux compteurs seront installés dans les foyers de notre commune.

## Affaires générales

### Tour Alsace

Le parcours officiel de la 18<sup>ème</sup> édition du Tour Alsace Cycliste aura lieu le 22 juillet 2021 et passera à Durmenach. Afin de sécuriser au mieux le passage de la course qui sera entre 15h50 et 16h05, les organisateurs demandent la mise à disposition de barrières de sécurité, de bénévoles et des sapeurs-pompiers. Des arrêtés municipaux seront pris interdisant le stationnement sur l'axe traversé, ainsi que l'interdiction de circulation en sens inverse pendant le passage l'épreuve.



## Divers

### Conseil d'école du 19 mars 2021

Monsieur Bruno HAUS fait un compte rendu du Conseil d'école dont les points abordés étaient : l'effectif des classes et organisation en 2021/2022, la sécurité et la situation sanitaire, le plan numérique, les projets et manifestations organisées par le RPI, l'intervention des délégués des parents d'élèves, des élus et des enseignants.

### Foyer Saint-Georges

Monsieur Gérard VETTER annonce que l'inventaire du matériel du Foyer est terminé. Il faut envisager quelques achats et prévoir un contrat précisant exactement tout le matériel mis à disposition lors des locations afin que celles-ci se fassent dans les meilleures conditions à l'avenir.

### Haut-Rhin propre

Une opération Haut-Rhin propre sera réalisée dans le cadre de la journée fleurissement prévue le 15 mai 2021

### Ligue contre le Cancer

Madame Stéphanie DIETRICH sera la personne référente pour la bonne organisation de la quête de la ligue contre le Cancer.

### ASD

Monsieur Bruno HAUS informe le Conseil municipal que le terrain de foot est en très mauvais état. L'entente Oltingue-Raedersdorf-Durmenach-Riespach sollicite l'aide la Commune afin de remettre le terrain en état. Des devis sont en cours de demande.

## Message de la communauté des communes

Afin d'éviter les dépôts non conformes tels que ceux effectués dernièrement en déchèterie et notamment des déchets ménagers et des emballages, nous vous rappelons les déchets qui ne sont pas acceptés dans les déchèteries :

- Les sacs d'ordures ménagères qui doivent être présentés à la collecte en porte-à-porte ou dans les points d'apports volontaires pour les usagers des rues concernées.
- Les biodéchets qui doivent être présentés à la collecte en porte-à-porte ou dans les points d'apports volontaires pour les usagers des rues concernées.
- Les emballages qui doivent être présentés à la collecte en porte-à-porte dans les sacs transparents.
- Le verre qui doit être déposé dans les conteneurs répartis sur le territoire.
- Les bouteilles de gaz qui ne sont plus acceptés pour des raisons de sécurité.
- L'amiante
- Les carcasses de véhicules
- Les cadavres et pièces anatomiques.



Les pneus peuvent être déposés uniquement à la déchèterie à Altkirch, mais seuls les pneus de véhicules de tourisme déjantés, non coupés, sont acceptés.

Le service valorisation des déchets reste à votre disposition pour toute information complémentaire au 03 89 08 36 20.

Encore une fois, nous vous rappelons qu'il est **formellement interdit d'incinérer ses déchets** sous peine de verbalisation.

Respectez votre voisinage avant qu'il ne soit amené à appeler les autorités compétentes.

Par mesure d'hygiène publique, nous prions tout propriétaire ou possesseur de chien, de **ramasser immédiatement les déjections canines** situées sur le domaine public communal, qu'il s'agisse des trottoirs, des espaces verts, tels que l'aire de jeux, les alentours de la Halle et de la Mairie, mais aussi des sentiers.

Nous vous informons aussi que les déjections canines sont un vrai fléau pour les paysans car elles sont source de la néosporose, maladie qui est responsable de l'avortement chez le bovin. Veillez donc à ne pas inciter votre chien à se rendre sur les pâtures pour y laisser leur déjection.



La commune vous met à disposition des distributeurs de sachets.

Merci d'en faire bon usage.



## Restauration de la Ferme Niefergold

Le village de Durmenach était jusqu'à il y a quelques dizaines d'années un pôle commercial réputé du Haut-Sundgau. Cette vocation s'explique par la présence depuis la fin du XVIIème siècle, d'une importante communauté juive. Faute de pouvoir exploiter la terre, les familles pratiquaient surtout le commerce de détail, le colportage et le prêt sur gages. La population catholique quant à elle, vivait essentiellement de l'agriculture et de l'artisanat. Ces deux communautés, côte à côte et de façon complémentaire ont ainsi contribué au dynamisme économique de la commune.

Jusque dans les années 70, le centre du village était constitué d'un agglomérat de petites boutiques et chaque maison, hormis les fermes, disposait d'une vitrine derrière laquelle s'affairaient bouchers, quincailliers, épiciers, cordonniers, celliers, marchands de vin, de faïence, de fer, de sabots ou de farine... La variété des enseignes permettait alors de répondre à l'ensemble des besoins des habitants de notre commune et des villages des environs.

Malheureusement, les nouveaux modes de consommation ont sonné le glas de nombreux petits commerces et de nombreux magasins de notre village dont l'enseigne aura perduré ont fermé.

La commune qui ne se résigne pas à voir s'étioler un modèle de société vers lequel les habitants, et notamment les plus jeunes reviennent et qu'ils revendiquent, a fait l'acquisition en 2019, d'un corps de ferme du XVIIIème siècle situé au cœur du village. La ferme occupée jusqu'à leur décès il y a quelques années par Marguerite et Joseph Niefergold est située dans l'épicentre du village et attire forcément le regard car le temps semble s'y être arrêté.

Située sur un terrain de 9,20 hectares, elle a été cédée à la commune pour un montant de 50 000 € en 2019, une transaction soumise à la condition de la préserver sachant qu'une destruction du bien serait de toute manière impossible compte-tenu des règles de protection qui s'appliquent dans ce périmètre en raison de la proximité du manoir inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Une protection qui va dans le bon sens pour bon nombre d'habitants qui ne peuvent se résoudre à la disparition de ce lieu qui a tant à raconter sur l'histoire ancienne et récente du village.

Consciente de l'intérêt patrimonial de la ferme et soutenue financièrement par la Collectivité Européenne d'Alsace, le CADEC et la Société d'histoire de Durmenach la commune va entreprendre dès les 1ers jours de mai des travaux qui stopperont sa dégradation en attendant qu'une collectivité, une association ou un particulier s'engage à valoriser la propriété en y créant une activité économique, culturelle ou sociale.

L'acquisition de la propriété par la Commune permettra par ailleurs l'aménagement du carrefour afin de faciliter les manœuvres des poids lourds et des tracteurs qui s'engagent dans la rue de l'Eglise pour accéder aux établissements Feuerstein, des travaux qui seront réalisés dès cette année.



Située au cœur du village, intégrée à un bâti qui témoigne de la vie paysanne du territoire et du savoir-faire de ses bâtisseurs, la ferme Niefergold abrite un café, fermé il y a une 40taine d'années. Un bistrot resté « dans son jus » qui pourquoi pas, grâce à l'acharnement de quelques particuliers soucieux de préserver ce lieu qui a tant à raconter, pourrait bien un jour rouvrir ses portes.

## Commerçants et Associations de Durmenach

Les outils de communication de la commune sont à votre disposition pour la promotion de vos différentes activités et manifestations (Brèves, Bulletin communal, PanneauPocket, Panneau électronique, Facebook)

Surtout n'hésitez pas à vous approprier ses différents supports qui sont à votre disposition.

Adressez-vous à :  
Véronique Zundel 06 46 51 62 62



Rendez-vous samedi 15 mai 2021

À 8h00 sous la Halle

pour une opération

## Fleurissement et Haut-Rhin Propre



Inscriptions avant le 10 mai au 06 46 51 62 60

**Tartes flambées cuites au feu de bois à midi**

Dans le respect des mesures sanitaires

## Sortie Nature

Rendez-vous samedi 22 mai à 9h00 sous la Halle

Gérard VETTER vous propose une promenade autour de Durmenach et vous fera découvrir la richesse botanique locale au fil de l'eau.

Cette sortie sera suivie d'un déjeuner élaboré à base de fleurs et plantes sauvages (participation reversée au profit de la rénovation de l'Eglise)

Munissez-vous d'une bonne paire de chaussures (ou bottes selon la météo)

Inscription obligatoire avant le 15 mai au 06 46 51 62 62



Dans le respect des mesures sanitaires